

Conseil Général de la Vendée

La Roche sur Yon, le jeudi 29 novembre 2012

Sont présents :

- **Pour le Conseil Général :**
- Bruno RETAILLEAU, Président
- Marcel GAUDUCHEAU, 1^{er} Vice-Président
- Denis GRIFFON, Directeur de Cabinet du Président
- Benoît ROCHET, Directeur Général Adjoint,
Directeur des Infrastructures Routières et Maritimes
- **Pour l'AVIF :**
- Renaud PINOIT
- Annette ANIL
- François ANIL

Objet du rendez-vous : les digues en général, la digue EST de La Faute en particulier.

Nous exprimons notre inquiétude.

Des études, des concertations, beaucoup d'intervenants : Etat (préfecture, ministère), Conseil Général, syndicats mixtes, commune, et toujours rien.

Nous constatons une convergence de point de vue.

Dans l'attente du PAPI et des PSR nous demandons une procédure d'urgence pour traiter les tronçons Fet G (de chaque côté du pont) qui protègent le village.

Nous rappelons que la commune de La Faute a fait l'objet d'un traitement particulier de la part de l'Etat : 150 millions ont été dépensés pour racheter et détruire 565 maisons, dont 50 millions de manière inutile (rapport de la Cour des Comptes du 5 juillet 2012)

En conséquence, nous demandons au Président du Conseil Général d'intervenir pour que la commune de La Faute fasse l'objet d'un traitement particulier en matière de protection des habitants.

La digue EST, dont la dangerosité est avérée depuis 2006, doit faire l'objet en urgence de travaux de mise en sécurité.

Nous devons nous rencontrer ultérieurement pour connaître l'évolution du dossier.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.